

Ar	Secteur agricole en espace remarquable au sens de la Loi Littoral
Ar	Secteur agricole en espace remarquable au sens de la Loi Littoral
R	Zone naturelle
Nou	Secteur de dépôts et d'installations des ateliers techniques
Nee	Secteur du Fort des Saumondais
NC1	Secteur de l'ex colonie de vacances Domino
NC2	Secteur de l'ex colonie de vacances La Boulière
NF	Secteur de jardins familiaux
NL	Secteurs de loyers des Prés Valet et de Foulent
NT	Secteurs de campings
N2	Secteur d'hébergement touristique
N3	Secteur de regroupement de campings sur parcelles privées
NO1	Secteurs d'activités (STECAL)
NO2	Secteurs d'activités (STECAL)
NO3	Secteurs d'activités (STECAL)
NO4	Secteurs d'activités (STECAL)
Nr	Secteur naturel en espace remarquable au sens de la Loi Littoral

Ua	Zone des noyaux centres anciens des 2 bourgs
Ubr	Secteurs des noyaux anciens des villages
Ub	Zone de densité moyenne - extensions urbaines récentes autour des noyaux anciens des 2 bourgs
Ubb	Secteur résidentiel de Motet Sud
Ubrv	Secteur de densité moyenne en extensions urbaines récentes autour des noyaux anciens des villages
Ubrvm	Secteur résidentiel "Maison Heureuse"
Ubrvs	Secteur dédié aux activités, équipements et services sociaux de santé
Ubrvsc	Secteur de la ZAC (zone d'aménagement concerté) du Trait d'Union
Uc	Zone de faible densité principalement résidentielle en extensions des 2 bourgs agglomérés
Ucv	Secteur de faible densité principalement résidentielle en extensions des villages et secteur mixte urbaine (S2U) des villages
Ude	Secteur dédié à l'hébergement spécialisé et équipements liés (Domino)
Udk	Secteurs urbains résidentiels moyennement ou peu denses implantés sur secteurs variables « zones bâtis denses » (ZB) secteur parageur du SPO
Udkp	Secteurs urbains résidentiels moyennement ou peu denses implantés sur secteurs « estables » et les espaces proches du rivage au sens de la Loi Littoral
Ud	Zone réservée aux équipements d'intérêt collectif (palle polyvalente, ateliers municipaux)
Ukl	Secteur du stade
Ulc	Secteur du centre-ville, extensions, parkings
Ulv	Zone des Ports (Sportifs, Douane)
Upe	Secteur d'activités économiques - ZAE les 4 Moulins
Upp	Secteur d'activités économiques artisanales/industrielles - ZAE les Forges
Urv	Secteur d'activités viticoles (cellier)
A	Zone agricole
Ach	Secteur du chenil (STECAL)
Ae	Secteurs d'équipements techniques (STEP)
Ah	Secteurs d'activité hôtelière (STECAL)

Commune de Saint-Georges-d'Olleron

Plan Local d'Urbanisme

P.L.U.

Plan de zonage

PLU projet

Date d'adoption : 14/08/2024

Projet de loi n° 2024-1111

ENSEMBLE

<ul style="list-style-type: none"> ■ Ua et Ubr ■ Ub, Ubb, Ubrv, Ubrvm, Ubrvs, Ubrvsc ■ Uc, Ucv et Ude ■ Ucl, Uclv et Uclvm ■ Udk et Udkp ■ Ude ■ Udk ■ Udkp ■ Ud ■ Ukl ■ Ulc ■ Ulv ■ Upe ■ Upp ■ Urv ■ A ■ Ach ■ Ae ■ Ah ■ Ar 	<ul style="list-style-type: none"> ■ R ■ Nee et Nea ■ NF ■ NL, NL1, NL2 et NL3 ■ NT1, NT2, NT3 et NT4 ■ NO1 et NO2 ■ NO3 ■ NO4 ■ Nr 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ua et Ubr ■ Ub, Ubb, Ubrv, Ubrvm, Ubrvs, Ubrvsc ■ Uc, Ucv et Ude ■ Ucl, Uclv et Uclvm ■ Udk et Udkp ■ Ude ■ Udk ■ Udkp ■ Ud ■ Ukl ■ Ulc ■ Ulv ■ Upe ■ Upp ■ Urv ■ A ■ Ach ■ Ae ■ Ah ■ Ar
--	--	---

A titre informatif :

- ✗ Parcelle abondonnée /hybris
- Construction en cours ou terminée
- + Proprié
- Secteurs SP - AUPP

0 250 500 1000 Mètres

